

Commune / lieu:	Roches	Relevé consécutif No	1
Placette témoin No:	1 A	Date dernier relevé consécutif.:	
Personne compétente:	Pascal Bochud et Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	19.01.2010

**1. Situation initiale**

Un changement important peut-il être constaté sur la placette témoin depuis le dernier relevé? oui  (nouveau relevé avec Form. 2 --> voir au verso)  
non  (relevé consécutif traditionnel avec Form. 6)

**2. Aspect**

- Par rapport au dernier relevé, une modification est intervenue sur la surface, à savoir: (faire esquisse au verso si localisable)

Coupe des bois sur toute le 90% de la surface pour permettre la mise en place des filets de protections

pour la ligne CFF. La coupe a eu lieu en février 2009 avec la pose des filets en été 2009.

Les souches ont été coupées entre 60 et 80 cm de hauteur.

- Les modifications ont une influence sur les buts poursuivis par la placette témoin, à savoir:

Après la coupe, il ne reste plus qu'un fourré assez disséminé et quelques gros bois en dessous du chemin.

Force et de constater qu'après une année, le fourré réagit déjà positivement. Il est prévu de maintenir la forêt

au stade du fourré, si possible avec la méthode du taillis.

- La surface a été touchée par un événement naturel

Événement: non Date \_\_\_\_\_

Conséquences \_\_\_\_\_

- Les alentours proches de la surface ont été touchés par un événement naturel

Événement: non Date \_\_\_\_\_

Conséquences \_\_\_\_\_

**3. Mesures de routine effectuées**

- prise de nouvelles photos (emplacement?)
- nouv. marquage des emplacem. photos
- nouveau marquage des limites
- autres mesures de routine

**4. Remarques, constatations particulières**

**5. Notice pour le prochain relevé consécutif**

Les photos sont prises aux mêmes endroits qu'au 1er relevé 2009. Les photos 2010 sont disponibles dans un fichier séparé.

P.S. - Un décompte de la coupe 2009 approximatif figure sous l'onglet 4R2 Coupe de bois 2009

- Un deuxième inventaire a été effectué à la suite de lam coupe de bois 2009. Voir l'onglet correspondant

**Lieu, date:**

Sonvilier, le 15 mai 2010

**Personne compétente:**

Pierre-Yves Vuilleumier

Commune / lieu:	Roches	Relevé consécutif No	1
Placette témoin No:	1 A	Date dernier relevé consécutif.:	00.01.1900
Personne compétente:	Pascal Bochud et Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	19.01.2010

**Esquisse de la situation: (noter les modifications constatées sur la surface)**



**Photo de la surface de la placette 2A prise le 19 janvier 2010 depuis le dépôt forestier de Roches.**

**La coupe de bois de bois principale et la pose des filets ont eu lieu en février 2009.  
Les derniers quelque bois de futaie de la placette 1A ont été exploités en 2010**

**Checkliste: quand est-il nécessaire de procéder à un nouveau relevé de la placette ?**

en général: l'état et / ou le développement ont tellement changé que le form. 2 doit être corrigé.

les points suivants peuvent être des motifs pour un nouveau relevé avec form. 2 :

- changements nettement visibles dans le peuplement, p. ex. tempête (>20% des arbres sont renversés)
- gros dégâts dus au bris de neige
- le développement attendu de la surface a changé du tout au tout
- gros dégâts d'abrouissement dus au gibier (p. ex. régénération du sapin fortement menacée)
- gros dégâts dus aux chutes de pierres
- la surface ou une partie de celle-ci a été fortement modifiée par un glissement
- forte attaque de bostryches
- une mesure forestière a été effectuée (p. ex. coupe, soins, plantations)
- l'image du peuplement a fortement changé
- la fonction forestière a changé
- un changement intervenu a considérablement influencé le but poursuivi
- la composition des essences s'est considérablement modifiée (événement naturel, coupe, plantations)